



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, 30.11.2020
C(2020) 8555 final*

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour ses conclusions sur le système des ressources propres de l'Union européenne.

Dans le but d'assurer la crédibilité du plan de relance NextGenerationEU, les institutions européennes vont travailler à introduire suffisamment de nouvelles ressources propres pour couvrir un montant correspondant aux dépenses liées au remboursement de ce plan.

Conformément aux conclusions du Conseil européen du 21 juillet 2020 et à l'accord politique trouvé par les trois institutions européennes le 10 novembre 2020, la Commission proposera dès l'année prochaine un nouveau panier de ressources propres répondant à un double objectif.

En premier lieu, il est important de garantir à terme la viabilité du budget européen. Le remboursement du plan de relance ne doit pas mener à une réduction injustifiée des programmes ou des investissements européens. Il est également souhaitable d'atténuer la hausse des contributions nationales.

En second lieu, le système des ressources propres constitue un instrument permettant à l'Union et à ses États membres d'atteindre les objectifs politiques qu'ils se sont fixés. Par exemple, la contribution plastique permettra d'améliorer le recyclage des emballages, concourant ainsi à la Stratégie sur les matières plastiques, tout en laissant aux États membres la liberté de mettre en œuvre les mesures les plus adaptées au niveau national.

De la même manière, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et le marché d'échange de quotas d'émission carbone permettront d'inciter nos partenaires commerciaux à relever leurs ambitions en matière de lutte contre le changement climatique. Il est également dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens européens que les

*M. Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS*

activités des entreprises numériques soient imposées dans l'Union d'une manière équitable.

En matière de taxation des transactions financières, la Commission étudiera avec attention les options les plus à-même de parvenir à ce que le secteur financier contribue de manière équitable aux finances publiques, tout en renforçant le bon fonctionnement de notre marché unique.

À court terme, il est important que la décision portant sur le système de ressources propres puisse, dès son adoption par le Conseil, être approuvée par chaque État membre dans les meilleurs délais. L'Union doit pouvoir mettre en œuvre immédiatement le plan de relance et bénéficier des meilleures conditions d'emprunt possibles sur les marchés. La Commission sait, dans cette optique, pouvoir compter sur l'Assemblée nationale.

Nous nous réjouissons, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Maroš Šefčovič
Vice-Président

Johannes Hahn
Membre de la Commission

